

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

➤ **Identification de l'organisme qui passe le marché :**

**Association NEOMA Business School - Service Achats  
1 rue du Maréchal Juin – B.P. 215  
76825 MONT SAINT AIGNAN CEDEX**

➤ **Procédure de passation:** Appel d'offre ouvert (articles 28 et 29 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005).

➤ **Objet : fourniture d'un service d'assurance relatif à la couverture obligatoire des frais de santé de l'ensemble de la population employée par l'Association NEOMA Business School, et la gestion administrative des prestations afférentes.**  
**Le service d'assurance de la couverture des frais de santé est à fournir aux clauses et conditions du présent marché, incluant les clauses propres à la convention d'assurance.**

La consultation fait l'objet d'un lot unique.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française et le dépôt par voie électronique est autorisé.

Unité monétaire utilisée : Euro

➤ **Modalités de financement et de paiement :**

Le règlement se fera par virement bancaire, le délai global de paiement ne pouvant excéder 30 jours date de réception de l'appel de cotisation.

Les crédits nécessaires sont inscrits dans les comptes de NEOMA Business School, au budget annuel.

➤ **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:**

Ils sont énumérés dans le règlement de consultation

Le dossier de consultation est à retirer sur le site de la Plate-forme de l'Etat à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.

Les plis contenant les candidatures et les plis contenant les offres seront envoyés par voie dématérialisée sur le site : <http://www.marches-publics.gouv.fr> ou par mail à : [achats@neoma-bs.fr](mailto:achats@neoma-bs.fr) ou par courrier à l'adresse ci-dessus.

➤ **Délai de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

➤ **Critères de jugements des offres :**

- prix (offre de base) : 60 %

- qualité des prestations (garanties attendues et aspects complémentaires de l'offre (cf Article 2 du CCTP) : 35 %

- options : 5 %

➤ **Renseignements complémentaires :**

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de :  
Pascale CHOULANT - ☎ 02.32.82.57.83 - E-mail : [pch@neoma-bs.fr](mailto:pch@neoma-bs.fr)

Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de :  
Flore CHATELET – uniquement par E-mail: [achats@neoma-bs.fr](mailto:achats@neoma-bs.fr)

➤ **Date d'envoi à la publicité :** 9 avril 2014.

➤ **Date limite de réception des offres :** 21 mai 2014 au plus tard à 10 h 00.